

**ANNEXE N°3 : Indicateurs et objectifs globaux de mise en œuvre du programme d'actions sur la ZPAAC de HARLY  
au titre du code rural et de la pêche maritime**

**Indicateurs et objectifs globaux de résultat sur la qualité de l'eau :**

<b>Orientation rattachée à l'objectif (actions correspondantes et sources des données dans l'annexe 2)</b>	<b>Indicateur global</b>	<b>Objectif global</b>
Toutes les orientations des volets azote et aménagements paysagers	Concentration annuelle de nitrates dans les analyses de l'eau brute prélevée au captage	Moyenne annuelle < 50 mg/l
Toutes les orientations des volets produits phytosanitaires et aménagements paysagers	Concentration maximale d'une substance ou du total des substances détectées dans la liste des produits phytosanitaires analysés sur l'année de l'eau brute prélevée au captage hors atrazine et ses métabolites	concentration maximale < aux normes réglementaires
Toutes les orientations du plan d'actions	% d'agriculteurs ayant participé à au moins une action du plan	80 % au sein de la ZPAAC
<b>Volet pollutions diffuses azotées</b>		
optimisation des pratiques de fertilisation azotée	Reliquat Entrée Hiver moyen des parcelles engagées dans la mesure Ecart entre la dose conseillée et la dose apportée	En baisse (en tenant compte des conditions climatiques annuelles) Tendre vers 0 unité d'azote
limiter les successions à risque élevé de lixiviation		
Amélioration des pratiques d'épandage de fertilisants Types I et II		
Couverture du sol à l'inter-culture	Pourcentage de surfaces en interculture longue couvertes par une culture intermédiaire, une dérobée ou des repousses telles que définies dans le cadre du programme d'actions « Nitrates » en vigueur	tendre vers 100 %
<b>Volet aménagements paysagers</b>		
Préserver et favoriser le développement des zones de dilution et éléments paysagers	Surface des zones de dilution (bois, prairies permanentes, surface équivalent topographique, éléments fixes du paysage,...)	Égal voire plus
	Surface en prairies permanentes	égal voire plus
<b>Volet pollutions diffuses issues des produits phytosanitaires</b>		
Optimisation des pratiques relatives à l'usage de produits phytosanitaires	% d'exploitants éligibles à la mesure possédant un PdA individuel	Tendre vers 100 %
Gestion de l'utilisation de molécules phytosanitaires présentant un risque de transfert vers les eaux	développement des OAD pour aider à la maîtrise des adventices dans les systèmes de cultures	vers 100 % tendre
<b>Volet acquisition de connaissances</b>		
<b>Volet pollutions ponctuelles</b>		

Plusieurs indicateurs techniques de suivi sont définis en annexe 2.